



CLASSE PREPARATOIRE AU CONCOURS INFIRMIER

TARIF 2018-2019

Coût de la formation : 1 449 €

+ les cotisations à l'Enseignement Catholique

Modalités de règlement :

- 250 € d'acompte par chèque lors de la confirmation d'inscription.

Le solde par **prélèvements automatiques** le 5 octobre 2018, le 5 novembre 2018 (pour la session de septembre à décembre) et le 5 février 2019, le 5 mars 2019 (pour la session de janvier à mai). Joindre un RIB avec le mandat SEPA dûment rempli et signé.

En cas de départ en cours d'année : toute session commencée est due.

Un avoir correspondant à 50% du coût de la formation sera établi en janvier 2019 pour les étudiants quittant l'établissement **avant le 31 Décembre 2018**.

Les étudiants quittant la formation **après le 1^{er} Janvier 2019** ne bénéficient d'aucun remboursement.

Dans tous les cas, le solde doit être réglé au départ de l'étudiant.

Restauration : système du pré-chargement

Les étudiants peuvent déjeuner à la cafétéria de l'établissement en utilisant une carte de restauration qui aura été préalablement pré-chargée :

- soit par carte bancaire via Ecole Directe (traitement 24h) à privilégier
- soit par dépôt dans la boîte aux lettres destinée à cet effet d'un chèque, libellé à l'ordre de l'OGEC, avec le nom, prénom et la classe indiqués au dos. (traitement 72h)

Il est impossible de déjeuner sans carte créditée.

Repas à la cafétéria : prix en fonction de la consommation.